



COMMUNE DE TASSIN LA DEMI-LUNE

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Service des marchés publics

**AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC
RESULTAT DE MARCHÉ**

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Tassin La Demi-Lune (dans le cadre d'un groupement de commande conclu entre la Ville et le CCAS au sein duquel la Ville a été désignée coordonnateur du groupement).

Correspondant : M. Pascal CHARMOT, Maire, place Hippolyte Pérabut – B.P. 58 - 69 812 Tassin-La Demi-Lune Cedex - tél. : 04-72-59-22-11 - télécopieur : 04-72-59-22-33 -

Courriel : marchespublics@villettassinlademilune.fr

Adresse internet : <http://www.tassinlademilune.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.info>

SIRET VILLE : 216 902 445 00016

SIRET CCAS : 266 910 157 00061

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : 17SG008.

Objet du marché : Prestations de transports pour la Ville et le C.C.A.S. Tassin La Demi-Lune.

Catégorie de services : 2 – Services de transports terrestres, y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier, à l'exclusion des transports de courrier.

Code NUTS : FR716 – avec nouvelle codification : FRK26.

CPV - Objet principal :

60000000-8 - Services de transport (à l'exclusion du transport des déchets)

Objets supplémentaires : 60140000-1 - Transport non régulier de passagers.

Caractéristiques principales :

Accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum passé en application des articles 78 à 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Montants minimum et maximum des commandes susceptibles d'être passées définis comme suit :

- Minimum : 20 000 € HT / an
- Maximum : 50 000 € HT / an

Soit sur la durée totale du contrat :

- Minimum : 80 000 € HT
- Maximum : 200 000 € HT

Accord-cadre conclu pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2017 (soit du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018) reconductible tacitement par périodes successives d'un an

pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. Expiration automatique à l'issue de 4 ans soit le 31 août 2021.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %
 - *Sous-critère n°1* – Moyens techniques affectés à l'exécution du marché (descriptif du parc de véhicules dédié, du dispositif d'entretien, de contrôle et de nettoyage de la flotte, âge moyen, équipement des cars dédiés à la sécurité et au confort des usagers, capacité à assurer différentes prestations de manière simultanée) : 10%
 - *Sous-critère n°2* – Moyens humains affectés à l'exécution du marché (nombre, qualification et formation du personnel de conduite titulaire et occasionnel, affecté au marché, modalités de recrutement, de formation et de contrôle de ce personnel) : 10%
 - *Sous-critère n°3* – Organisation pour le traitement des commandes (y compris commandes urgentes), de la facturation et des réclamations, dispositif de suivi de la bonne exécution de la prestation par le personnel de conduite (modalités de gestion des plannings et de prise en charge des commandes par le personnel de conduite, gestion des indisponibilités...), moyens de communication avec le service exploitation lors de la réalisation de la commande (permanence téléphonique, référent...) : 20%

Type de procédure : procédure adaptée.

Attribution du marché :

Prestations de transports pour la Ville et le C.C.A.S. de Tassin La Demi-Lune.

Nom du titulaire : AUTOCARS PLANCHE

SIRET : 403 070 154 00022

Marché n°17-029

Date d'attribution du marché : 22 août 2017.

Autres informations :

Par "date d'attribution du marché", il faut entendre "date de notification du marché".
Précision quant à la procédure utilisée : procédure adaptée ouverte (Article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics).

Nombre de plis reçus : 3.

Une enchère électronique a été effectuée : non.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 –
courriel : greffe.ta-lyon@juradmin.fr - télécopieur : 04-78-14-10-85.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 -
courriel : greffe.ta-lyon@juradmin.fr - télécopieur : 04-78-14-10-85.